La **LPO**, partenaire des **actions EDD** dans les **établissements scolaires**

Sommaire

		Page
Introduction		3
I. La LPO		
I.1. Présentation		4
I.2. Missions d'éducation à l'environnement		
I.3. Activités et sorties pédagogiques en Charente-Maritime		
II. Interventions des animateur.trice.s en établissement		
II.1. Les interventions possibles		5
II.2. Exemple d'intervention		6
III. Les outils pédagogiques		
III.1. Les **expositions**	III.1.1. Conditions de prêt	7
	III.1.2. Liste des expositions	
III.2. **Autres** outils		8
III.3. Les **Refuges LPO**	III.3.1. Description	9
	III.3.2. Objectifs	
	III.3.3. Création d'un refuge LPO	
III.4. Les **Aires éducatives**	III.4.1. Description	10
	III.4.2. Objectifs	
	III.4.3. Le Projet pédagogique	
III.5. Les **Programmes de sciences participatives**	III.5.1. Les sciences participatives, c'est quoi ?	11
	III.5.2. Observatoire des oiseaux des jardins	
	III.5.3. Birdlab	
IV. Les sites d'accueil		
IV.1. Présentation générale		12
IV.2. Détail des sites d'accueil	IV.2.1. Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron	13
	IV.2.2. La station de lagunage de Rochefort	13
	IV.2.3. Réserve Naturelle Nationale du marais d'Yves	14
	IV.2.4. Réserve Naturelle Nationale Lilleau des Niges / Maison du Fier (Île de Ré)	14
	IV.2.5. LPO Charente-Maritime	15

Introduction

La **LPO** (**L**igue pour la **P**rotection des **O**iseaux) est la première association de protection de la nature en France par le nombre d'adhérents.

Souvent associée dans le grand public à la seule protection des oiseaux, elle œuvre pourtant depuis des décennies à la **protection** de la **biodiversité** en général à travers trois grandes missions :
- la **protection** des **espèces**,
- la **conservation** des **espaces naturels,**
- **l'éducation à l'environnement**.

Ces missions sont en plein accord avec les grands axes du plan d'action défini par la **circulaire du 27 août 2019** (Circulaire n°2019-121 du 27-08-2019) du ministère de l'éducation nationale.

Cette circulaire vise en effet à une implication plus forte et pérenne des établissements scolaires dans des **actions liées au développement durable**, dont la **préservation de la biodiversité** fait partie intégrante.

Le **but** de ce **document** est de **présenter** aux **personnels** des **lycées et collèges** impliqués dans les **actions EDD** menées dans leur établissement, ou qui souhaitent initier de telles actions, des **ressources pédagogiques** développées et proposées par la LPO qui peuvent leur être utiles dans leurs missions.

Il présente aussi les **ressources humaines** de la LPO auxquelles il peut être fait appel.

Celles-ci sont nombreuse en Charente-Maritime : **siège national** implanté à Rochefort, réseau d'animateur.trice.s réparti sur **4 Réserves Naturelles** et **antenne départementale** à La Rochelle.

De plus, un partenariat avec le rectorat de l'Académie de Poitiers a permis l'implantation par la DAAC (Direction Académique à l'Action Culturelle) d'un **service éducatif** basé au siège national de Rochefort.

Un **enseignant** de l'Education Nationale est ainsi **disponible** pour vous aider à **préparer** vos **projets**.

Que ce soit pour aider à mettre en place des activités liées à la biodiversité, contribuer à son étude dans le cadre des nouveaux programmes de lycée, intervenir dans la formation des éco-délégués ou accompagner les démarches de labellisation E3D, la LPO est ainsi un partenaire privilégié.

Alors, à bientôt.

Jérémy Beaurepaire
Responsable du service Education et Formation - LPO

Gilles Gourgues
Chargé de mission service éducatif Rectorat de Poitiers / Daac

I. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

I.1. Présentation

Créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne (oiseau marin devenu l'emblème de la LPO), la Ligue de Protection des Oiseaux œuvre aujourd'hui pour la **sauvegarde de la biodiversité** à grande échelle : elle est la première association de protection de la nature en France, avec environ **60000** adhérents, **8000** bénévoles et **450** salariés.

Son **siège social** est situé **à Rochefort (17)**, mais elle repose sur un **réseau d'associations locales indépendantes** implantées dans toute la France. L'activité de la LPO s'étend aussi à d'autres territoires, **européens et extra-européens**, par le biais du réseau **BirdLife International**, dont elle est partenaire officiel pour la France.

Association **reconnue d'utilité publique en 1986**, la LPO s'est fixé trois grandes **missions** : la **protection des espèces**, la **conservation des espaces naturels**, **l'éducation et la sensibilisation** à l'environnement.

Le **financement** de ses activités est réparti entre fonds privés (dons, legs, mécénat, vente de prestations) et fonds publics (subventions, délégations de services publics), ce qui permet à la LPO de revendiquer son **indépendance financière**.

I.2. Mission d'éducation à l'environnement

Le réseau national LPO proposent à tous les publics des **ateliers**, **visites guidées**, **conférences** ou **expositions**. La LPO **accueille** aussi **toute l'année les visiteurs** sur des **sites naturels** tels que les cols de migration et les **réserves**, dont **trois en Charente-Maritime**.
Elle diffuse en outre des informations auprès des médias dans un souci de **vulgarisation scientifique** et édite **quatre revues** : L'OISEAU magazine, l'OISEAU MAG junior, Rapaces de France et Ornithos (https://www.lpo.fr/revues).

Le projet éducatif de la LPO peut être consulté sur son site internet à la page :
https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/education-a-l-environnement/projet-educatif

I.3. Activités et sorties pédagogiques en Charente-Maritime

La LPO est reconnue comme **association complémentaire de l'enseignement public, agréée par le ministère de l'Éducation Nationale**. Elle propose des activités pédagogiques, **de la maternelle au supérieur**, sur zone ou dans les établissements scolaires, en privilégiant la **pratique de terrain**.
Ces animations sont en lien avec les programmes et **modulables** suivant les attentes des enseignant.e.s.

En **Charente-Maritime**, les animateur.trice.s de la **LPO** sont présent.e.s sur **quatre sites** :

► la **réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges**, dans le Fier d'Ars (au nord de l'île de Ré) ;
► la **réserve naturelle nationale des marais de Moëze-Oléron**, entre l'île d'Oléron et le continent ;
► la **réserve naturelle nationale du marais d'Yves**, entre La Rochelle et Rochefort ;
► la **station de lagunage**, espace naturel de 300 ha aux portes de **Rochefort**, qui participe au traitement des eaux usées de la ville en utilisant le procédé écologique d'auto-épuration.

Par ailleurs, l'**antenne locale** de la **LPO Charente-Maritime**, basée à **La Rochelle**, met à disposition des enseignants des animateur.trice.s et du **matériel pédagogique**.

Ces différents **sites d'accueil**, ainsi que les **personnes à contacter** pour organiser une séance ou monter un projet, sont présentés en fin de document.

Des informations plus complètes sur les outils proposés par la LPO pour les scolaires sont disponibles sur la page de la **DAAC** de l'**Académie de Poitiers** :

« Monter un projet avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux » :
http://ww2.ac-poitiers.fr/daac/spip.php?article1502

II. Interventions des animateur.trice.s en établissement

I.1. Les interventions possibles

Des animateur.trice.s ou des technicien.ne.s de la LPO peuvent intervenir dans les établissements scolaires (sur devis) pour accompagner les équipes pédagogiques dans leurs projets et démarches EEDD.

Ils peuvent, entre autres ;

- **réaliser un diagnostic biodiversité** de l'établissement, dans le cadre d'une labellisation E3D par exemple ;
- **aider** à la **mise en place** de **solutions** afin de **préserver** et **développer** la **biodiversité** sur l'établissement ;
- **former les éco-délégués** et les **personnels encadrant**, les accompagner dans leur projets EEDD.

Les animateur.trice.s des différents sites de la LPO peuvent également **intervenir dans les classes**.

Le but de ces interventions peut être de **sensibiliser les élèves** aux **problématiques** liées à la **biodiversité** ou d'**illustrer** et **compléter** des **séquences de cours**.

Leur contenu peut être discuté avec les animateur.trice.s en les contactant directement.

L'enseignant du service éducatif peut aussi vous aider à préparer cette intervention.

Montant de l'intervention :

Forfait de 150 euros pour une intervention de 2h, comprenant les frais de déplacement pour les établissements de la zone Nord Charente Maritime.

Sur devis pour des durées différentes ou pour les établissements de la Zone Sud Charente-Maritime.

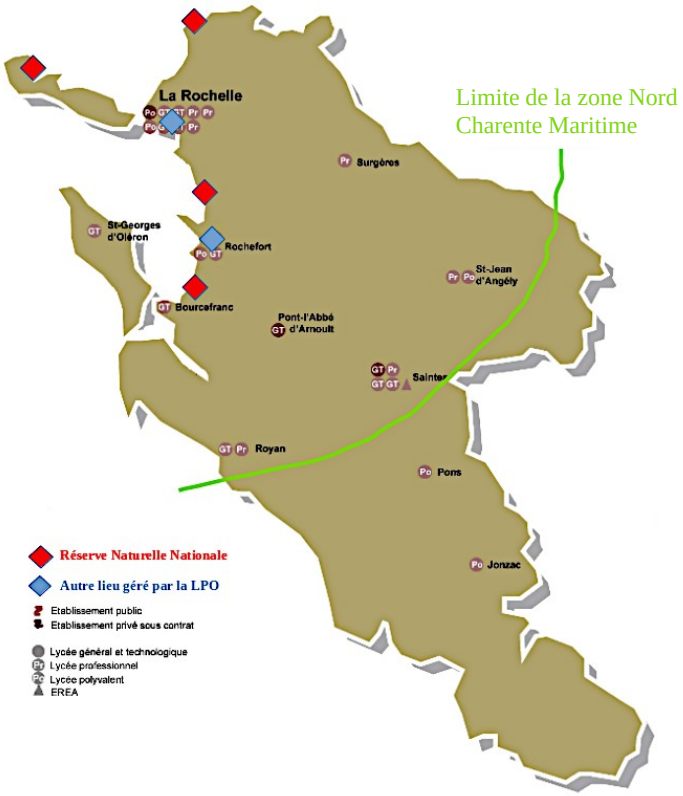

Contact :

Gilles Gourgues
Chargé de mission service éducatif LPO
Rectorat de Poitiers / DAAC
gilles.gourgues@ac-poitiers.fr

I.2. Exemple d'une intervention réalisée en mars 2021 au Lycée Audouin Dubreuil de Saint Jean d'Angély

Intervention dans le cadre du cours d'enseignement scientifique en classe de terminale
(Thème 3 – Une histoire du vivant – partie 3.1. La biodiversité et son évolution)

Deux séances d'une heure pour chaque classe de terminale (5 classes et 150 élèves au total).

Extrait du programme

3.1 La biodiversité et son évolution
[...]

Savoirs

[...]. La **biodiversité** se mesure par des techniques d'échantillonnage (spécimens ou ADN) qui permettent d'estimer le nombre d'espèces (richesse spécifique) dans différents milieux. Les composantes de la **biodiversité** peuvent aussi être décrites par l'abondance (nombre d'individus) d'une population, d'une espèce ou d'un plus grand taxon.
Il existe plusieurs méthodes permettant d'estimer un effectif à partir d'échantillons. La méthode de « capture-marquage-recapture » repose sur des calculs effectués sur un échantillon. [...].

Savoir-faire

Exploiter des données obtenues au cours d'une sortie de terrain ou d'explorations scientifiques (historiques et/ou actuelles) pour estimer la biodiversité (richesse spécifique et/ou abondance relative de chaque taxon).
Quantifier l'effectif d'une population ou d'un taxon plus vaste à partir de résultats d'échantillonnage.
Estimer une abondance par la méthode de capture, marquage, recapture, fondée sur le calcul d'une quatrième proportionnelle.
À l'aide d'un tableur, simuler des échantillons de même effectif pour visualiser la fluctuation d'échantillonnage.
[…].

Séance 1 : Obtention des données

« Méthodes d'évaluation de la biodiversité, estimation de l'abondance d'une population par la méthode CMR : cas du crapaud pélobate sur la RNN du marais d'Yves »

Par **Jean-Paul Pillion**
Responsable des animations à la Réserve Naturelle du marais d'Yves

Séance 2 (par le.la professeur.e) : Traitement mathématique des données avec la méthodes CMR

L'animateur.trice peut fournir des données brutes issues des réserves naturelles du département ainsi qu'une séquence pédagogique adaptée.

Séance 3 : Bilan

« Biodiversité : évolution, impact des activités humaines, préservation »

Par **Nathalie Bourret**
Responsable des animations à la Réserve Naturelle de Moëze-Oléron

III. Outils pédagogiques

III.1. Les expositions

Le réseau national LPO conçoit des expositions itinérantes qu'il est possible d'emprunter gratuitement, après réservation, auprès du siège social de Rochefort.

III.1.1. Condition de prêt des expositions

Le prêt des expositions est **gratuit** et d'une durée maximale de **1 mois** (date de mise à disposition à date de retour).

Il est soumis à la signature d'une **convention de prêt**, à la souscription d'une **assurance** ainsi qu'à la fourniture de l'attestation d'assurance.

La **prise en charge** et le **retour** des expositions se fait au **siège de la LPO France** – 8 rue Pujos – 17300 Rochefort, uniquement **le mercredi**, après prise de RDV par téléphone au 05.46.82.12.34.

Les expositions peuvent être envoyées par transporteur. Le coût du transport aller-retour est alors à la charge du bénéficiaire.

Un **visuel** de l'exposition peut vous être **envoyé sur demande**.

Renseignements complémentaires :

Gilles Gourgues
Chargé de mission service éducatif LPO - Rectorat de Poitiers / DAAC
gilles.gourgues@ac-poitiers.fr

et sur le site internet de la LPO à la page :
https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/education-a-l-environnement/ressources-pedagogiques?Outil%20p%C3%A9dagogique=Exposition&Structure%20LPO=LPO%20France

III.1.2. Expositions disponibles au prêt :

Titre	Objectif	Descriptif
Agriculture et biodiversité	Valoriser l'expérience de la LPO en matière d'amélioration de la biodiversité dans les exploitations agricoles.	9 panneaux déroulants sérigraphie couleurs (support bâche souple polyester). Format 85 x 203 cm - 8 mètres linéaires minimum
Aidez les animaux en détresse	Prise en charge d'un animal en détresse et fonctionnement d'un centre de sauvegarde	5 panneaux toile + 1 panneau de présentation. Mobilier d'exposition Roll'Up. Format 80 x 200 cm - 6 mètres linéaires minimum.
À tire d'ailes	Découvrir la diversité des migrations, les stratégies et adaptations des oiseaux, les méthodes d'études.	12 panneaux sérigraphie couleurs (bâche souple polyester) - Fixation : 12 supports aluminium clip Format 84 x 120 cm - 10 mètres linéaires minimum
Changements climatiques : quel avenir pour la planète ?	Comprendre les impacts des changements climatiques sur la biodiversité	8 panneaux déroulants autoportants sérigraphie couleurs (support bâche souple polyester) Format 85 x 201 cm - 8 mètres linéaires minimum
Construire ensemble une ville durable	Urbanisme bâti et biodiversité	4 panneaux déroulants autoportants sérigraphie couleurs (support bâche souple polyester) Format 85 x 201 cm - 5 mètres linéaires minimum
De la plume à l'oiseau	Comprendre la structure et les rôles de la plume.	6 panneaux déroulants autoportants sérigraphie couleurs (support bâche souple polyester) Format 85 x 201 cm - 6 mètres linéaires minimum

L'arbre et l'oiseau	Identifier les différents enjeux du patrimoine forestier, les liens existants entre les différentes espèces concernées. Sensibiliser à la connaissance de la nature en général et à l'importance de préserver les vieux arbres notamment.	10 panneaux sérigraphie couleurs (support bâche souple polyester). Fixation : 10 supports aluminium clip. Format 84 x 120 cm - 9 mètres linéaires minimum
Le baguage de A à Z	Description de l'activité de baguage des oiseaux	16 panneaux (bâches avec oeillets). Format 100 x 100 cm - 17 mètres linéaires minimum
Le Life BIODIV'OM	Présentation du programme Life BIODIV'OM visant à limiter la perte de biodiversité en Outre-mer	7 panneaux sur support bâche souple polyester. Fixation : panneaux déroulants autoportants. Format 80 x 200 cm - 6 mètres linéaires minimum
Limicoles de Charente-Maritime	Connaître la biologie des limicoles de Charente-Maritime et les milieux qu'ils fréquentent.	9 panneaux déroulants sérigraphie couleurs (support bâche souple polyester). Format 85 x 203 cm - 8 mètres linéaires minimum
Les marées noires	Impact des marées noires sur les milieux et les espèces.	5 panneaux toile PVC. Fixation : Roll'Up. Format 85 x 201 cm - 5 mètres linéaires minimum
Les oiseaux en soins	La vie des oiseaux en détresse recueillis dans les centres de sauvegarde de la LPO.	8 panneaux sur support bâche souple polyester. Fixation : 4 oeillets au coin des panneaux. Format 60 x 80 cm - 5 mètres linéaires minimum
Les solutions pour limiter la prédation du chat domestique et protéger la petite faune sauvage	Description du chat et solutions pour limiter sa prédation.	3 panneaux en couleur sur support Roll'Up autoporté (support bâche souple polyester) Format 85 x 200 cm - 3 mètres linéaires minimum
Les oiseaux nicheurs des marais littoraux charentais	Les habitats des zones humides et leur cortège d'espèces les plus représentatives.	8 panneaux sérigraphie couleurs (support bâche souple polyester) percés de 2 trous. Format 60 x 120 cm - 5 mètres linéaires minimum
Le verre, un piège mortel pour les oiseaux	Sensibiliser les différents acteurs à la problématique du verre et leur apporter des sources de matériaux différents ou adaptés aux oiseaux.	6 panneaux en couleur (support bâche souple en polyester) sur support Roll'Up (auto-porté) Format 85 x 200 cm - 6 mètres linéaires minimum
Oiseaux d'outre-mer, notre nature	Biodiversité ultra-marine, avifaune des DOM.	7 panneaux déroulants autoportants sérigraphie couleurs (support bâche souple polyester). Format 85 x 201 cm - 7 mètres linéaires minimum
Oiseaux des jardins	Découvrir et accueillir les oiseaux des jardins.	7 panneaux déroulants autoportants sérigraphie couleurs (support bâche souple polyester) - Format 85 x 201 cm - 7 mètres linéaires minimum
Oiseaux et patrimoine bâti	Découvrir le lien oiseau/patrimoine bâti et des conseils d'aménagements.	10 panneaux en couleur (support bâche souple en polyester) sur support Roll'Up (auto-porté) - Format 85 x 200 cm - 9 mètres linéaires minimum
Plumes de nuit	Découvrir les différentes espèces de rapaces nocturnes.	8 panneaux sérigraphie couleurs (support bâche souple polyester) - Système d'accrochage alu-clip Format 84 x 120 cm - 9 mètres linéaires minimum

III.2. Autres outils

Des affiches, dépliants, guides techniques, etc … peuvent être mis à disposition du public scolaire.
La liste des outils disponibles peut être consultée sur le site internet de la LPO à la page :

https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/education-a-l-environnement/ressources-pedagogiques

Pour accéder aux outils disponibles au siège de la LPO à Rochefort, sélectionner « LPO France » dans le menu « Structure LPO ».

III.3. Les Refuges LPO

III.3.1. Description

Un Refuge LPO est un terrain public ou privé sur lequel le propriétaire s'engage à protéger la nature de proximité.

Le programme Refuges LPO existe depuis 1921. Avec plus de 17000 refuges et 7500 propriétaires concernés, il constitue le **1er réseau national** de jardins écologiques.

En **Charente Maritime**, une **vingtaine d'établissements scolaires** a créé un **Refuge LPO**.

III.3.2. Objectifs

La création d'un refuge LPO peut intervenir par exemple dans le cadre d'une démarche de labellisation E3D ou d'un projet de préservation de la biodiversité initié par les éco-délégués.

Elle permet de façon générale :

- de créer une zone favorable à la préservation de la biodiversité ;
- de créer un environnement sain sans produit chimique de synthèse, participant à la protection de la santé des élèves et des membres de la communauté éducative ;
- d'améliorer le cadre de vie de l'établissement ;
- de privilégier l'ouverture vers l'extérieur et les échanges avec d'autres établissements ;
- de renforcer le lien social entre les membres de l'établissement.

III.3.3. Création d'un Refuge LPO

Pour s'inscrire au programme des Refuges LPO, l'établissement doit s'engager à **respecter** la **Charte des Refuges LPO**, engagement formalisé par la signature d'une convention d'une durée de 3 ans et un règlement de 85 euros.

La charte
En créant un « Refuge LPO », l'établissement scolaire est volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature sur son terrain. Pour cela, l'établissement s'engage à :
- Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages ;
- Préserver le Refuge de toutes les pollutions ;
- Réduire l'impact de l'établissement sur l'environnement.

L'établissement reçoit ensuite un coffret contenant les éléments permettant la création du Refuge LPO.

Consulter la page internet dédiée sur le site de la LPO pour plus d'informations :
https://www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/creer-un-refuge-lpo/dans-mon-etablissement

En faisant partie de la communauté des refuges LPO, l'établissement accède au programme d'animation local de la LPO, dispose d'un espace web pour suivre l'évolution du Refuge et auto-évaluer les pratiques mises en place et peut demander conseils par courriel ou téléphone.

Sur devis, des animateur.trice.s peuvent intervenir dans l'établissement pour des animations, des séquences pédagogiques, la réalisation d'un diagnostic du site, etc ...

Contact

LPO - Service Refuges
Fonderies Royales - CS 90263
17305 Rochefort CEDEX
Tél : +33 (0)5 46 82 12 34
Courriel : refuges@lpo.fr
https://refuges.lpo.fr/

III.4. Les Aires éducatives

III.4.1. Description

Une aire éducative est un **petit territoire naturel géré** de manière participative **par les élèves** d'une école ou **d'un collège**. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Ce concept est né en **2012**, aux Marquises (Polynésie Française), de l'imagination des enfants de **l'école primaire de Vaitahu** qui ont souhaité protéger la baie se situant devant leur école. Une aire éducative peut être marine ou terrestre : on parle d'une AME (aire marine éducative) ou d'une ATE (aire terrestre éducative).

III.4.2. Objectifs

Les grands objectifs des aires éducatives sont de :

- former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable ;
- reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire ;
- favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels…).

Ce projet éco-citoyen s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire.

Il est porté par l'Office Français pour la biodiversité (OFB) et s'adresse aux classes de cycle 3 (CM1, CM2, 6e) et 4 (5e,4e,3e)

III.4.3. Le projet pédagogique

Une aire éducative se développe tout au long de l'année scolaire et a vocation à durer sur le long terme.

Sa mise en place nécessite 3 étapes préalables :

- Identifier une structure (« Le référent ») qui peut accompagner le projet : structure de la sphère de l'éducation à l'environnement, gestionnaire d'espaces naturels, collectivités,…
- Se rapprocher de la commune pour l'informer du projet et la questionner sur des sites d'accueil potentiels de l'aire éducative (le choix final revient aux élèves)
- Évaluer le coût du projet avec le référent afin de lancer des demandes de financement

La zone de l'aire éducative **ne doit pas nécessairement se trouver dans un espace protégé**, elle doit être située sur la commune, à proximité de l'école. Les milieux peuvent être très variés et se trouver à la **campagne**, à la **mer**, à la **montagne** ou en **ville** (plage, zone humide, parc urbain, forêt, terrain vague, rivière,...).

L'enseignant, avec le soutien de la structure référente, amène les élèves à construire leur projet d'aire, en suivant les étapes du guide méthodologique et autres outils développés par l'OFB (voir la page dédiée sur le site internet de l'OFB : https://ofb.gouv.fr/aires-educatives)

La **LPO**, avec son réseau Éducation, s'investit dans ce projet en se positionnant comme **référent** afin d'accompagner les enseignants souhaitant mettre en place une aire éducative avec leur classe.

Consulter la page internet dédiée sur le site de la LPO pour plus d'informations :
https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/education-a-l-environnement/projets-nationaux/aires-educatives

III.5. Les programmes de sciences participatives

Un moyen de sensibiliser les élèves, et la communauté scolaire plus généralement, aux problématiques liées à la biodiversité peut être la participation à un programme de sciences participatives.

III.5.1. Les sciences participatives, c'est quoi ?

Les Sciences Participatives sont des programmes de **collecte d'informations** impliquant une **participation du public**, initié ou non, dans le cadre d'une démarche scientifique.
En 2018, en France, 90000 personnes ont participé aux 110 programmes de sciences participatives tous publics sur la biodiversité.

Pour sa part, le **Museum national d'Histoire naturelle** (MNHN) à créé, dès 1989, le **programme Vigie-Nature**. Ce programme de sciences participatives est **animé par diverses associations**. Son but est le suivi de l'évolution de la biodiversité en apportant des réponses à des questions telles que : Les espèces sont-elles en déclin ou en augmentation ? Comment réagissent-elles face à certains facteurs comme les pratiques agricoles, l'urbanisation ou encore le réchauffement climatique ? Quelles conditions les favorisent ?

Dans le cadre de ce programme, la **LPO** anime deux volets : **Oiseaux des jardins** et **Birdlab**.

III.5.2. Observatoire des oiseaux des jardins

S'adresse à **tous** les **publics** et fonctionne **toute l'année**. Concerne les **oiseaux communs**.

Ce volet consiste en un **recensement** des **espèces d'oiseaux** présentes dans les **jardins**.
Cela permet aux scientifiques de comprendre quand et pourquoi les oiseaux visitent les jardins afin d'étudier les effets du climat, de l'urbanisation et de l'agriculture sur la biodiversité.

La participation nécessite de faire un comptage des oiseaux présents dans un jardin donné, à une date donnée et sur une durée d'observation choisie.
Les données récoltées sont ensuite renseignées sur un site web dédié, site nécessitant une inscription préalable.
La fréquence des comptages est libre.
Deux week-ends de l'année sont plus particulièrement mis en évidence : le dernier week-end de janvier (pour les oiseaux hivernants) et le dernier week-end de mai (pour les nicheurs).

Si aucune connaissance préalable n'est demandée, il faut cependant être capable de reconnaître les espèces d'oiseaux les plus communs des jardins. Un apprentissage est donc nécessaire.

https://www.vigienature.fr/fr/observatoire-des-oiseaux-des-jardins
https://www.oiseauxdesjardins.fr/

III.5.3. Birdlab

S'adresse à tous les publics, fonctionne de mi-novembre à fin mars et concerne les oiseaux présents aux mangeoires.

Ce volet s'intéresse au comportement des oiseaux lors du nourrissage : l'observateur doit reproduire les déplacements des oiseaux entre deux mangeoires.

La participation se fait au travers d'une application pour smartphone.
Elle nécessite la fabrication et l'installation de deux mangeoires.

Si aucune connaissance préalable n'est demandée, il faut cependant être capable de reconnaître les espèces d'oiseaux les plus communs des jardins. Un apprentissage est donc nécessaire.

https://www.vigienature.fr/fr/vigie-manip/birdlab

IV.1. Présentation générale

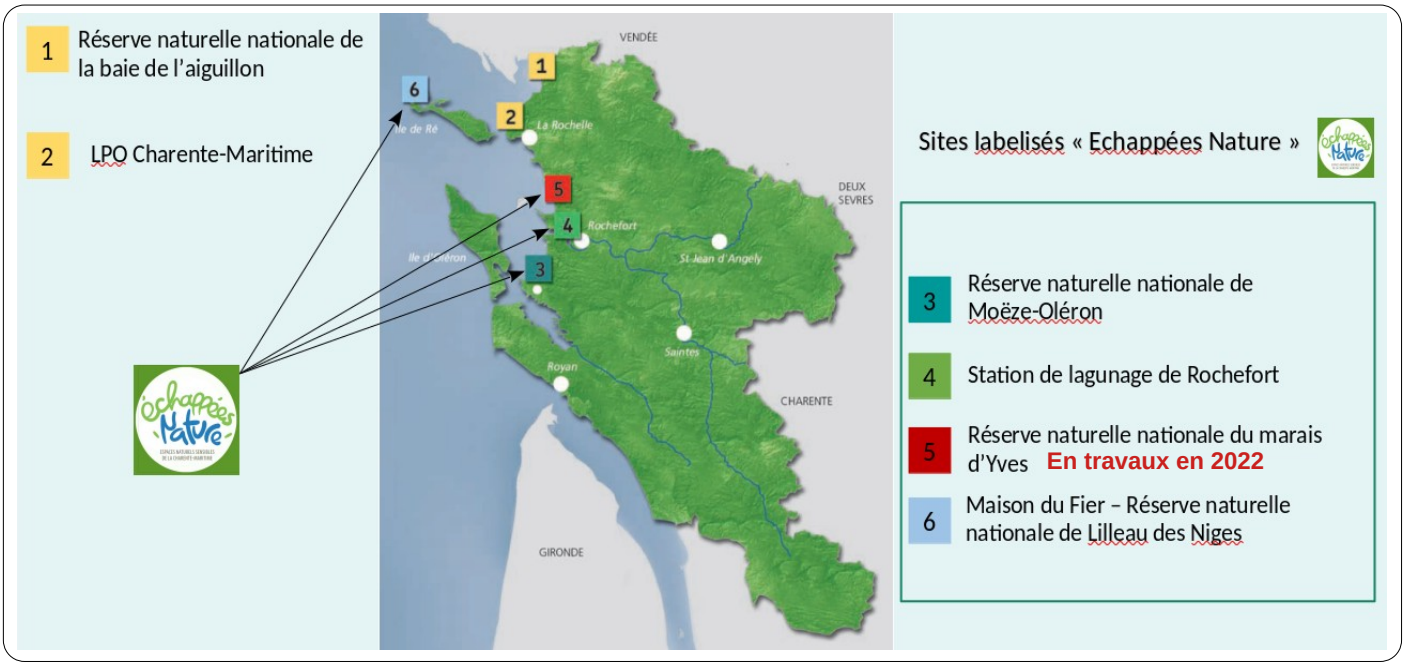

Ces sites **accueillent du public**, en particulier **scolaire**, **toute l'année**.

Des animateur.trice.s sont présents et proposent des **animations**
qui sont **modifiables** et **adaptables**
en fonction des besoins et des demandes des enseignants.

N'hésitez pas à les joindre pour en parler.

Les **réservations** des offres d'**animation** peuvent être réalisées
via la **plateforme Adage**
avec **financement** par le **Pass Culture Scolaire**.

A noter
Les **collèges** de **Charente-Maritime** peuvent ainsi bénéficier du **transport en bus gratuit** pour les sites labelisés Echappées-Nature (3 bus gratuits par an par collège).
Pour les **lycées**, seules les classes de 3ème « prépa métiers » peuvent bénéficier de ce dispositif.
Renseignements : **Nathalie Prevoteau**
transportparascolaire@charente-maritime.fr
05.46.31.72.39 – 06.08.18.28.69

IV. Détail des sites d'accueil

IV.2.1. Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron

Au cœur des Pertuis Charentais, la réserve naturelle nationale présente une biodiversité importante du fait des 6 500 hectares en espace maritime et des 320 hectares de marais poldérisés (Moëze-Saint-Froult). Ainsi marais doux et salés, vasières, prés-salés, flèches sableuses et dunes sont autant d'habitats favorables à la faune et à la flore car interconnectés. Au fil des saisons, la réserve naturelle nationale accueille de nouvelles populations d'oiseaux, et se place ainsi comme une véritable terre d'asile pour des espèces de passereaux terrestres, limicoles, oies et canards. Elle présente de fait un intérêt scientifique d'importance mondiale pour le suivi des populations d'oiseaux migrateurs.

À disposition
- matériel optique (jumelles et longue-vue)
- un espace muséographique labellisé « Tourisme et Handicap »
- une salle de projection / conférence
- 5 sentiers dont 4 d'interprétation et un parcours confort

Contact : **Nathalie Bourret** nathalie.bourret@lpo.fr
Ferme de Plaisance - 17780 Saint Froult - 07.68.24.70.23

http://www.reserve-moeze-oleron.fr/
http://www.reserves-naturelles.org/moeze-oleron
https://www.lpo.fr/reserve-naturelle-nationale-de-moeze-oleron

IV.2.2. La station de lagunage de Rochefort

Site unique en Europe, située en bordure du fleuve Charente, où terre et eau se confondent, la station de lagunage de Rochefort est un exemple de gestion performante de l'environnement. D'une superficie de 70 hectares, cette station permet de traiter de façon économique et écologique les eaux usées de la ville de Rochefort. Ce site est également un lieu remarquable pour l'accueil de milliers d'oiseaux d'eau (canards, échassiers, grèbes, passereaux…) du fait de l'abondance de plancton et de l'aménagement par la LPO de bassins spécifiques sur les bords de Charente.

À disposition
- matériel optique (jumelles et longue-vue)
- dossier pédagogique
- des observatoires ornithologiques
- une salle pédagogique

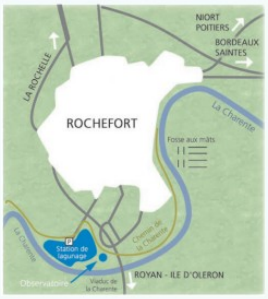

Contact : **Christophe Boucher**
Espace.nature@lpo.fr
Place Colbert
17300 Rochefort
05.46.82.12.44

http://www.station-de-lagunage.fr/
https://www.lpo.fr/station-de-lagunage-de-rochefort/station-de-lagunage-de-rochefort-17

IV.2.3. Réserve Naturelle Nationale du marais d'Yves

Réserve peu accessible en 2022 car en travaux toute l'année

Située sur une des principales voies de migration et de par sa configuration, la réserve naturelle nationale du marais d'Yves est un des sites du littoral atlantique où l'observation de la faune est la plus facile. Une belle mosaïque de milieux s'est installée sur ce petit coin de littoral, accueillant une multitude d'espèces animales et végétales… Au fil des saisons se succèdent : oies, canards, hérons, petits échassiers des rivages, orchidées, gentianes, papillons, libellules… On peut même observer la nidification des cigognes blanches !

À disposition
- matériel optique (jumelles et longue-vue)
- des observatoires ornithologiques
- une salle pédagogique
- un centre nature

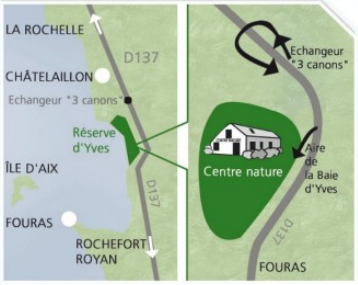

Contact : **Jean-Paul Pillion**
Marais.yves@espaces-naturels.fr
Ferme de la Belle Espérance
17340 Yves
05.46.56.41.76

https://marais.yves.reserves-naturelles.org/
http://www.reserves-naturelles.org/marais-d-yves
https://www.lpo.fr/reserve-naturelle-du-marais-d-yves-17

IV.2.4. Réserve Naturelle Nationale Lilleau des Niges / Maison du Fier (Île de Ré)

Véritable paradis de nature, l'île de Ré est un haut lieu de l'ornithologie française (plus de 300 espèces d'oiseaux observées). Au printemps et en été, d'importantes colonies d'oiseaux d'eau s'installent dans les marais : aigrettes garzettes, tadornes de belon, avocettes élégantes, échasses blanches,… En automne et en hiver, les vasières attirent courlis cendrés, barges à queue noire, bécasseaux variables, ainsi que des milliers de bernaches cravants.

À disposition
- matériel optique (jumelles et longue-vue)
- une muséographie
- des sentiers d'interprétation
- une caméra au cœur de la réserve
- une salle de projection/conférence
un label « Tourisme et Handicap »

Contact : **Lucas Deplaine**
Lileau.niges@espaces-naturels.fr
Route du Vieux Port
17880 Les Portes en Ré
05.46.29.50.74
https://ile-de-re.lpo.fr/maison-du-fier/
http://www.reserves-naturelles.org/lilleau-des-niges
https://www.lpo.fr/reserve-naturelle-nationale-de-lilleau-des-niges-17/reserve-naturelle-nationale-de-lilleau-des-niges-17

II.2.5. LPO Charente-Maritime

Antenne locale de la LPO, la LPO Charente-Maritime peut se déplacer au besoin sur le territoire du département. En fonction de vos besoins et des derniers projets pédagogiques mis au point par l'équipe, elle vous emmène à la découverte d'un patrimoine naturel remarquable pour sa faune et sa flore.
Des thèmes spécifiques sont développés. Le programme actuel est l'avifaune forestière des boisements de Charente-Maritime.

À disposition
- Matériel optique (jumelles et longue-vue)
- Matériel pédagogique varié

Contact : **Stéphane Maisonhaute**
stephane.maisonhaute@lpo.fr
21, rue de Vaugouin
17000 La Rochelle
05.46.50.92.21

Conception et mise en page
Gilles Gourgues

Collaboration
Jérémy Beaurepaire, Christophe Boucher, Nathalie Bourret,
Lucas Deplaine, Stéphane Maisonhaute, Jean-Paul Pillion